

EVINRUDE[®]
ICON



Guide d'utilisation



GUIDE D'UTILISATION DE LA COMMANDE À DISTANCE EVINRUDE[®] ICON[™] ENCASTRÉE MONTÉE SUR LE CÔTÉ

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de conformité	2
Normes applicables	2
Informations sur la sécurité	3
Particularités de la COMMANDE À DISTANCE ICON	4
Fonctionnement	5
Cordon d'arrêt d'urgence	6
Sélection de poste	7
Panneau d'interrupteurs	8
Interrupteur marche/arrêt	8
Commande de sens de marche et d'accélérateur	9
Lever de commande	9
Interrupteur de correction d'assiette et relevage	11
Protection de la station	11
Luminosité des indicateurs LED et rétro-éclairage de l'indicateur	12
Réglage de la friction du levier de commande	12
Caractéristiques et informations relatives au réseau ICON	13
Caractéristiques	13
Module de passerelle ICON	13
Concentrateurs réseau ICON	13
Kit de relais d'alimentation d'accessoire	14
Numéros d'identification de moteur	14
Questions fréquentes	15
Dépannage	16
Messages d'anomalie ICON	17
Schéma du système ICON	18
Garantie du produit	20
Index	22
Notes	23

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

- **Application des directives du Conseil :**

Directive 94/25/CE telle que modifiée par 2003/44/CE – Embarcations de loisir

Ce produit a été conçu pour être conforme à la directive ci-dessus.

Une performance optimale et la conformité avec la directive CEM ne peuvent être garanties que par une installation correcte. Il est fortement recommandé que l'installation soit conforme aux normes suivantes :

Normes applicables

- **ISO 8846 Navires de plaisance - Équipements électriques**

Protection contre l'inflammation des gaz inflammables environnants.

ISO = Organisation internationale de normalisation

Cet équipement satisfait ou excède les règles, réglementations, normes et directives de sécurité de la navigation applicables de l'ABYC, de l'ISO et de l'USCG.

SÉCURITÉ NAUTIQUE SUR LE WEB

U.S. Coast Guard (États-Unis)	www.uscg.mil
U.S. Power Squadron (États-Unis)	www.usps.org
National Safe Boating Council (États-Unis)	www.safeboatingcouncil.org/
Canadian Coast Guard (Canada)	www.ccg-gcc.gc.ca
The Royal National Lifeboat Institution (Royaume-Uni)	www.rnli.org.uk
The Boat Safety Scheme (Royaume-Uni)	www.boatsafetyscheme.com
Safe Boating Australia (Australie)	www.safeboating.org.au
NSW Maritime (Australie)	www.maritime.nsw.gov.au
Marine Safety Victoria (Australie)	www.marinesafety.vic.gov.au
Maritime Safety Queensland (Australie)	www.msq.qld.gov.au/
Transport South Australia (Australie)	www.transport.sa.gov.au/
Recreational Boating Safety (Australie)	www.dpi.wa.gov.au/imarine/19078.asp

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ


Ce Guide d'utilisation utilise les termes suivants pour identifier des messages importants sur la sécurité.

DANGER

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner la mort ou des blessures graves.

 **ATTENTION** Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner des blessures légères ou moyennement graves.

AVIS Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, risque de gravement endommager les composants du moteur ou de causer d'autres dégâts matériels.

IMPORTANT : Identifie des informations qui aideront à assembler et à faire fonctionner le produit.

Ce Guide d'utilisation contient des informations essentielles pour contribuer à éviter des blessures corporelles et des dégâts matériels. Utiliser le Guide d'utilisation *ICON* conjointement avec les Guides de l'opérateur du bateau et du moteur. Respecter systématiquement les informations relatives à la sécurité et au fonctionnement.

Attention ! L'erreur humaine est causée par de nombreux facteurs : l'imprudence, la fatigue, le surmenage, les préoccupations, le manque de familiarisation de l'opérateur avec le produit, les drogues et l'alcool, pour n'en citer que quelques-uns. Les dégâts subis par le bateau et le moteur hors-bord peuvent être réparés en peu de temps mais les blessures ou la mort ont des effets durables.

AVERTISSEMENT

Ce dispositif ne doit pas être utilisé comme aide à la navigation pour éviter les collisions, les échouages, les détériorations de l'embarcation ou les blessures corporelles. Lorsque l'embarcation est en mouvement, la profondeur d'eau peut changer si rapidement que l'opérateur n'a pas le temps de réagir. Faire toujours fonctionner le bateau à très basse vitesse en cas d'eau peu profonde ou d'objets immergés.

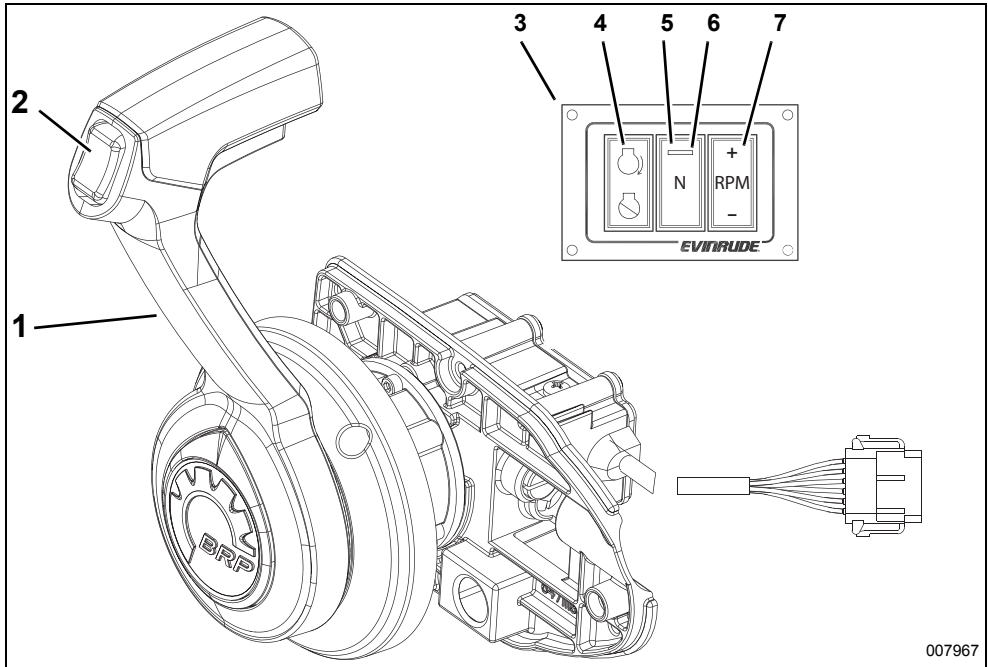
AVERTISSEMENT

Ce produit contient du plomb, produit chimique qui, selon l'État de Californie, provoque des cancers, des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la fonction de reproduction.

Lire intégralement et se familiariser avec le *Guide d'utilisation de la commande à distance ICON* avant de tenter d'utiliser le hors-bord.

PARTICULARITÉS DE LA COMMANDE À DISTANCE *ICON*

La commande à distance à levier unique *ICON* encastrée montée sur le côté est utilisée dans les installations monomoteur. Ne l'utiliser que dans ce type d'installation.



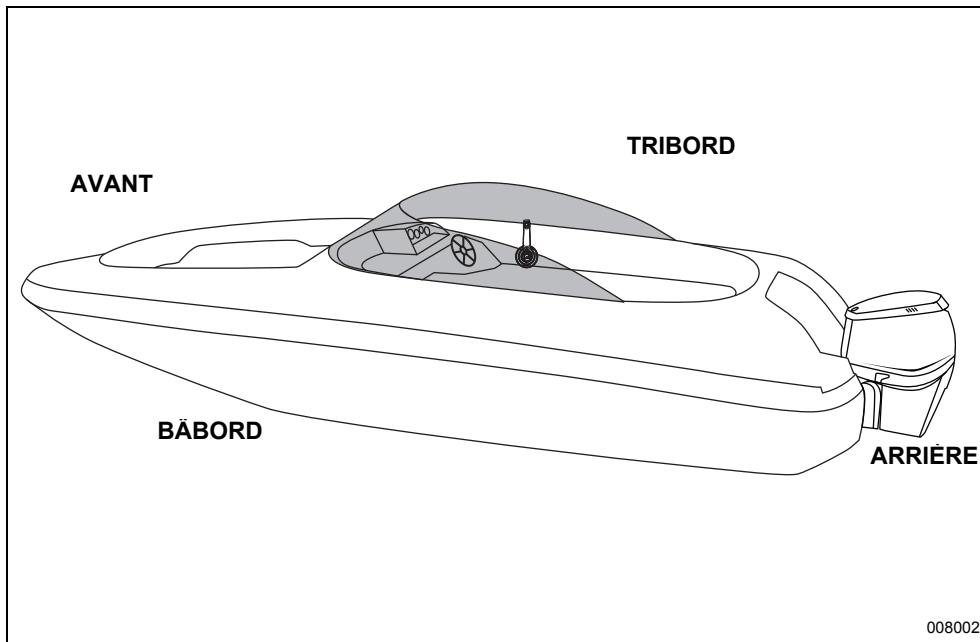
007967

	Particularité	Fonction
1	Levier de commande	Commande le sens de marche et l'accélération du moteur hors-bord.
2	Interrupteur principal de correction d'assiette	Appuyer dessus pour régler la correction d'assiette de tous les moteurs hors-bord.
3	Panneau d'interrupteurs	Contient les interrupteurs des gaz au point mort, de régime et MARCHE/ARRÊT.
4	Interrupteur MARCHE/ARRÊT	Appuyer dessus pour FAIRE DÉMARRER ou ARRÊTER le moteur.
5	Interrupteur des gaz au point mort (N)	Appuyer dessus pour désactiver la fonction de commande de sens de marche. Cela permet d'utiliser uniquement la fonction d'accélération.
6	Témoin à LED de point mort	S'allume en jaune quand on fait passer le levier de commande en position de point mort.
7	Interrupteur de régime	Appuyer sur + ou - pour effectuer de légers réglages du régime moteur.

FONCTIONNEMENT

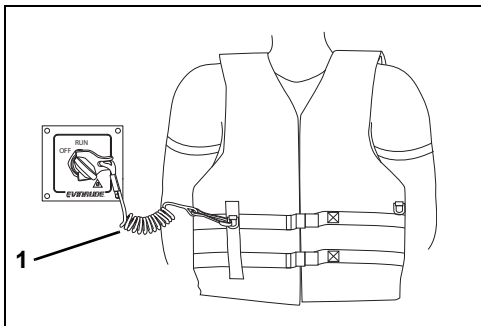
Les opérateurs doivent être familiarisés avec l'orientation nautique.

Ce Guide d'utilisation identifie souvent des moteurs hors-bord, des pièces ou des procédures utilisant les termes figurant sur le schéma ci-dessous.



Cordon d'arrêt d'urgence

Attacher le cordon d'arrêt d'urgence à une partie **résistante** des vêtements ou du gilet de sauvetage du pilote – pas sur une partie d'où il risquerait d'être arraché au lieu d'activer l'interrupteur d'arrêt.



1. Cordon d'arrêt d'urgence

005499

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de heurter ou de tirer l'attache hors de l'interrupteur d'arrêt pendant la navigation normale. Éviter de heurter la clé en cas de navigation sans attache accrochée à l'interrupteur. L'interruption inattendue du mouvement vers l'avant qui s'ensuivra peut projeter les occupants vers l'avant et leur causer ainsi des blessures.

Faire en sorte que le cordon ne soit jamais entravé ni emmêlé.

Lors de chaque sortie, vérifier le fonctionnement du système. Le moteur étant en marche, décrocher l'attache de l'interrupteur en tirant sur le cordon. S'adresser au concessionnaire si le moteur ne s'arrête pas.

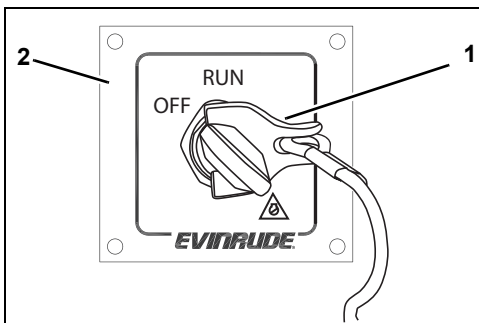
⚠ AVERTISSEMENT

Le cordon d'arrêt d'urgence **DOIT** être solidement attaché au pilote et l'attache **DOIT** être en place sur l'interrupteur principal/à clé. **NE PAS** faire fonctionner le moteur hors-bord si l'attache n'est pas en place sur l'interrupteur, sauf en cas d'urgence.

Le décrochage de l'attache du cordon d'arrêt d'urgence de l'interrupteur principal/à clé provoque l'arrêt de tous les moteurs et empêche le pilote de perdre le contrôle du bateau s'il se déplace au-delà de la portée du cordon. Si le cordon est trop long, il est possible de le raccourcir en y faisant des nœuds ou des boucles. **NE PAS** couper et rattacher le cordon.

Interrupteur principal/à clé

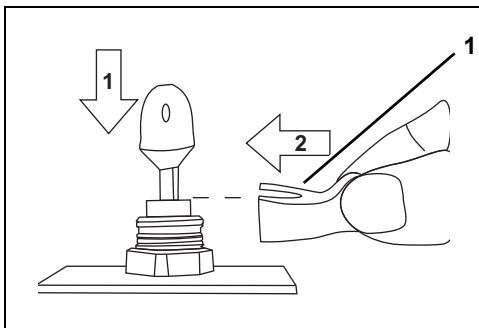
Pousser l'attache du cordon d'arrêt d'urgence sur l'interrupteur principal/à clé.



1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence

007895

2. Interrupteur principal/à clé



1. Attache du cordon d'arrêt d'urgence

007896

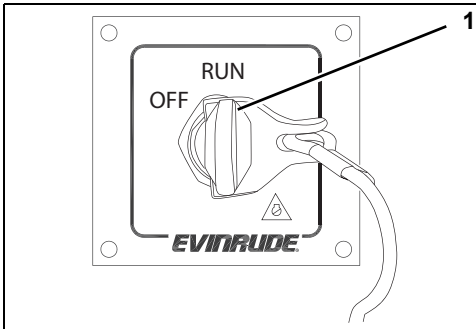
En cas d'urgence, il est possible de faire redémarrer le moteur sans que l'attache soit en place. Faire démarrer le moteur normalement. Raccrocher une attache dès que possible. S'adresser au concessionnaire pour commander un cordon d'arrêt d'urgence de rechange, n° réf. 176288.

Sélection de poste

La sélection de poste est l'opération d'activation d'un poste de commande à distance lors de la mise sous tension du système.

⚠ ATTENTION Si la fonction **Station Protect** est activée, une séquence particulière de codes doit être saisie pour activer le poste. Se reporter à Protection de la station page 11.

Placer l'interrupteur principal/à clé en position **MARCHE**.



1. Position **MARCHE**

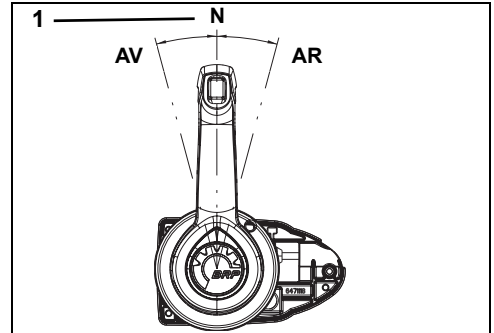
007894

L'interrupteur principal/à clé met **SOUS** et **HORS TENSION** les éléments suivants :

- le réseau de commande **ICON** ;
- le hors-bord ;
- le réseau **NMEA 2000**/de l'indicateur ;
- les accessoires du bateau (un kit de relais d'alimentation d'accessoire, n° réf. 765296, est nécessaire).

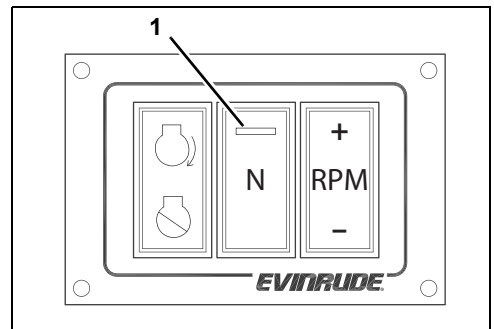
Dans les installations à poste unique, la commande à distance s'active automatiquement.

Remarque : Placer le(s) levier(s) de commande en position de point mort pour faire démarrer ou arrêter le moteur hors-bord. Le témoin à LED (diode électroluminescente) de point mort situé sur le panneau d'interrupteurs s'allume pour indiquer que le levier de commande est au point mort.



1. Position de point mort

008005

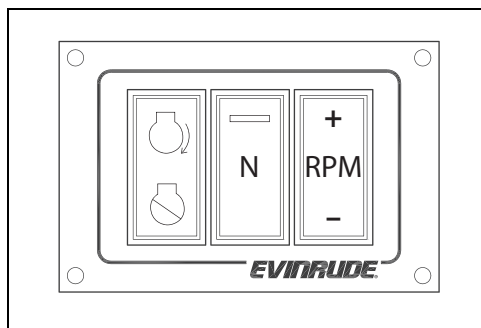


1. Témoin à LED de point mort

008003

Panneau d'interrupteurs

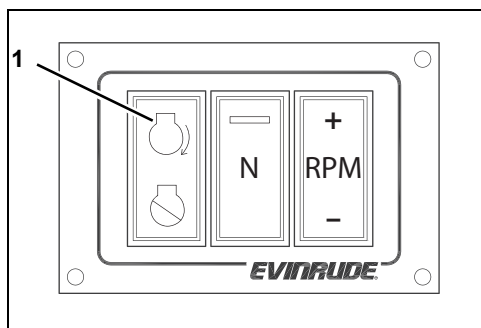
Un panneau d'interrupteurs est situé au niveau du poste de pilotage. Il comprend un interrupteur de marche/arrêt, un interrupteur de point mort et un interrupteur de régime.



Panneau d'interrupteurs

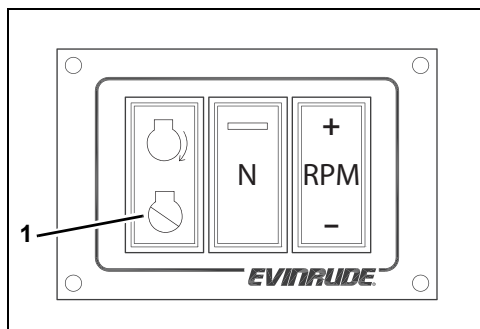
Interrupteur marche/arrêt

Appuyer sur le symbole de démarrage de l'interrupteur pour faire démarrer le moteur hors-bord. Ne pas lancer le moteur pendant plus de 20 secondes.



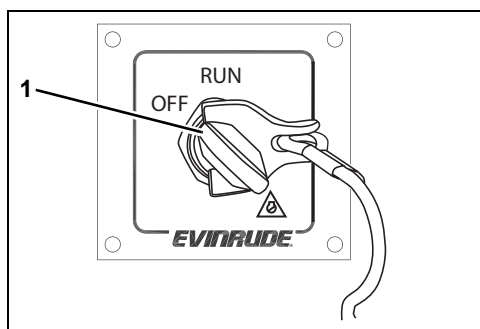
1. Symbole de démarrage

Appuyer sur le symbole d'arrêt de l'interrupteur et le relâcher pour arrêter le moteur hors-bord.



1. Symbole d'arrêt

Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT.



1. Position ARRÊT

Remarque : Le placement de l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT arrête également le moteur hors-bord et met le poste hors tension.

AVIS Le démarreur peut être endommagé s'il est actionné continuellement pendant plus de 20 secondes.

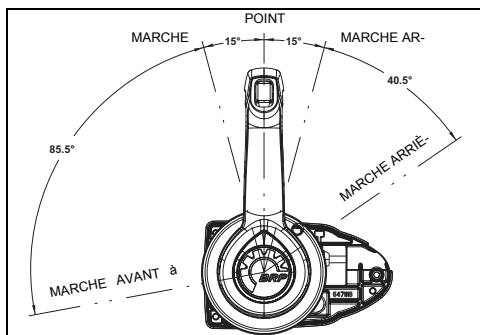
Relâcher l'interrupteur lorsque le moteur démarre.

Commande de sens de marche et d'accélérateur

IMPORTANT : Vérifier soigneusement le fonctionnement de tous les systèmes de commande et de moteur avant de quitter le quai. NE PAS faire passer le moteur en marche avant ou en marche arrière alors qu'il est arrêté. Mettre le moteur en prise UNIQUEMENT lorsqu'il tourne.

Levier de commande

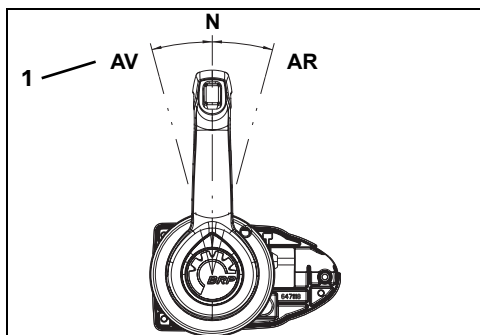
La plage de commande de sens de marche et d'accélération du levier de commande est comme illustrée.



008004

Position de marche avant

Placer le levier de commande en marche avant. Le témoin à LED de point mort s'éteint et le hors-bord passe en marche avant (AV).

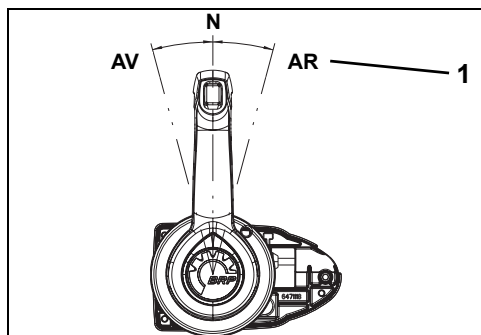


1. Position de marche avant

008005

Position de marche arrière

Placer le levier de commande en marche arrière. Le témoin à LED de point mort s'éteint et le hors-bord passe en marche arrière (AR).



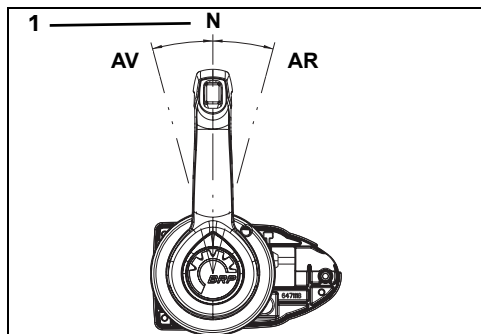
1. Position de marche arrière

008005

Point mort

Placer le levier de commande au point mort (N).

Le témoin à LED de point mort s'allume et le hors-bord passe au point mort.



1. Position de point mort

008005

Remarque : le système *ICON* retarde les changements de vitesse jusqu'à ce que le régime du moteur soit en dessous de 1500 tr/min.

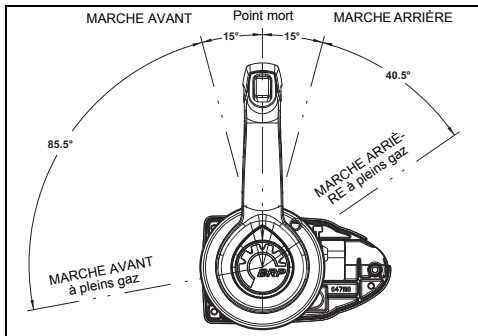
Accélérateur

Une fois en prise, déplacer la poignée de commande lentement dans le même sens pour accélérer.

Pour la marche avant, déplacer le levier de commande vers l'avant pour augmenter la vitesse.

Pour la marche arrière, déplacer le levier de commande vers l'arrière pour augmenter la vitesse.

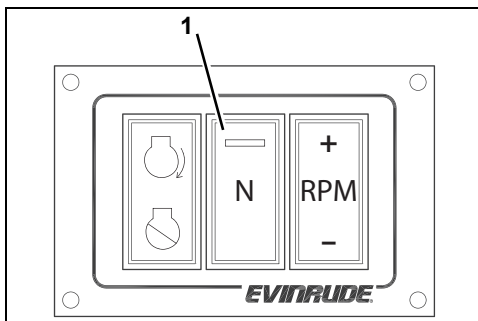
La plage d'accélération en marche arrière est limitée à un maximum de 60 % de la puissance.



Interrupteur des gaz au point mort

L'interrupteur des gaz au point mort (**N**) permet de commander les gaz sans faire passer le moteur hors-bord en marche avant ou marche arrière.

Appuyer sur l'interrupteur **N**. Le témoin à LED de point mort clignote. Avancer le levier de commande vers l'avant pour augmenter le régime moteur.



1. Interrupteur **N**

En fonctionnement normal, le module de gestion de moteur (*EMM*) du hors-bord limite le régime du moteur à 1200 tr/min lorsqu'il est au point mort.

Ramener le levier de commande au point mort et appuyer sur l'interrupteur **N** pour désactiver l'interrupteur des gaz au point mort. Le témoin à LED de point mort arrête de clignoter.

Utiliser l'interrupteur des gaz au point mort pour préchauffer le moteur et effectuer la procédure de remisage à long terme (hivernage). Se reporter au **Guide de l'opérateur du moteur hors-bord** et au **Guide d'utilisation du système I-Command**.

Remarque : Au cours de la procédure de remisage à long terme/d'hivernage, le régime du moteur doit être entre 1200 et 2600 tr/min. Se reporter à **REMISAGE À LONG TERME (HIVERNAGE)** dans le **Guide de l'opérateur** du moteur hors-bord.

Réglage du régime

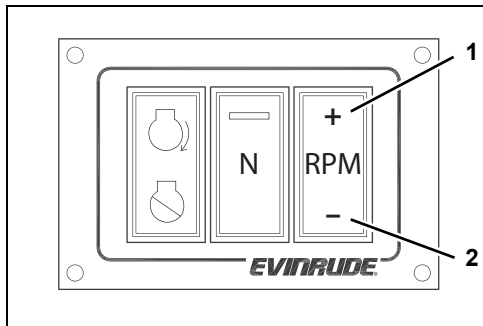
L'interrupteur de réglage du régime permet au pilote de régler progressivement le régime moteur.

La plage de réglage du régime est limitée à 5 % par rapport au régime auquel l'accélérateur est réglé. Chaque appui sur l'interrupteur de régime change le régime auquel l'accélérateur est réglé de 1 %. La plage de réglage est de 100 à 200 tr/min environ suivant le régime moteur.

IMPORTANT : Pour utiliser la fonction de réglage du régime, le levier de commande DOIT être en position de MARCHE AVANT et le régime moteur au-dessus de 500 tr/min.

Appuyer sur le côté **+** de l'interrupteur de régime pour augmenter le régime moteur. Appuyer sur le côté **-** de l'interrupteur de régime pour réduire le régime moteur.

Repositionner le levier de commande et recommencer le processus pour un nouveau réglage. Pour annuler le régime correspondant à la position de l'interrupteur de réglage, faire passer le levier de commande à une position de régime plus élevé ou plus bas.



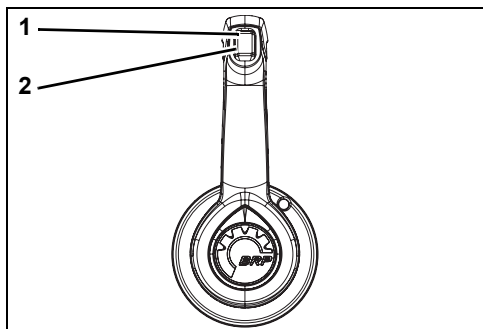
- 008003
1. Côté + de l'interrupteur de régime
 2. Côté - de l'interrupteur de régime

Interrupteur de correction d'assiette et relevage

Interrupteur de correction d'assiette et relevage du levier de commande

Cet interrupteur permet à l'opérateur de corriger l'assiette ou de relever le hors-bord.

- Appuyer sur la partie **supérieure** de l'interrupteur pour relever le hors-bord.
- Appuyer sur la partie **inférieure** de l'interrupteur pour abaisser le hors-bord.



- 008006
1. Partie supérieure de l'interrupteur de correction d'assiette et relevage
 2. Partie inférieure de l'interrupteur de correction d'assiette et relevage

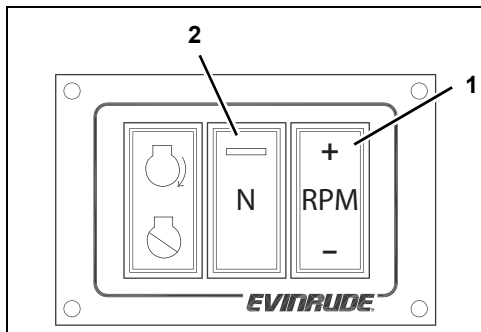
Protection de la station

Lorsque la fonction Station Protect est ACTIVÉE, une séquence particulière de codes doit être saisie pour activer un poste afin de faire démarrer, faire fonctionner et commander tous les moteurs hors-bord.

Remarque : La fonction Station Protect est normalement utilisée dans les applications à double station et limite l'utilisation des postes de commande. Station Protect doit être paramétrée au cours de l'installation. Pour activer cette fonction, le concessionnaire doit reprogrammer le module de gestion du moteur (EMM) à l'aide du logiciel *Evinrude Diagnostics*.

Pour activer la station, appuyer sur le côté + de l'interrupteur de régime et sur l'interrupteur de point mort dans l'ordre suivant :

- 1) Premièrement, appuyer sur le côté + de l'interrupteur de régime.
- 2) Deuxièmement, appuyer sur le côté + de l'interrupteur de régime.
- 3) Troisièmement, appuyer sur l'interrupteur de point mort.
- 4) Enfin, appuyer sur le côté + de l'interrupteur de régime.



- 008003
1. Côté + de l'interrupteur de régime
 2. Interrupteur N

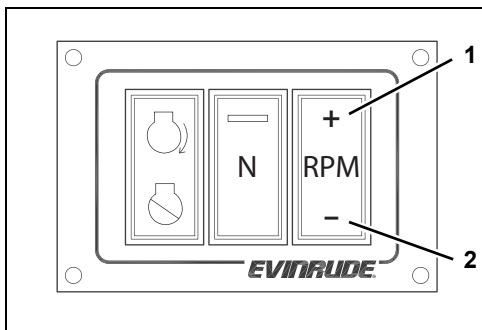
Luminosité des indicateurs LED et rétro-éclairage de l'indicateur

L'interrupteur de **régime** permet aussi de régler la luminosité des indicateurs LED sur la base de commande et le rétro-éclairage des indicateurs NMEA 2000//Command.

IMPORTANT : Le levier de commande DOIT être en position POINT MORT.

Pour modifier la luminosité des indicateurs LED et le rétro-éclairage de l'indicateur, appuyer sur :

- le côté **+** de l'interrupteur de **régime** pour éclaircir ;
- le côté **-** de l'interrupteur de **régime** pour assombrir.



- 008003
1. Côté **+** de l'interrupteur de **régime**
 2. Côté **-** de l'interrupteur de **régime**

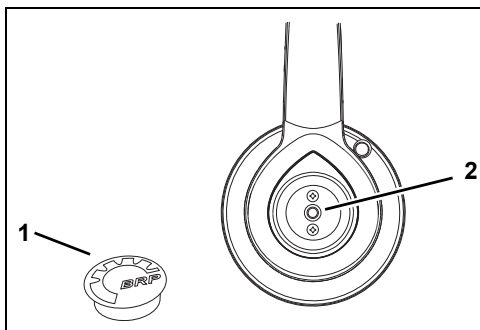
RÉGLAGE DE LA FRICTION DU LEVIER DE COMMANDE

Vérifier le réglage de la friction du levier de commande. Lorsqu'il est correctement réglé, le levier de commande doit légèrement frotter de manière à faciliter le mouvement dans la plage d'accélération et ne pas vibrer lors du changement d'accélération.

Retirer le cache du levier de commande. Utiliser une clé Allen de 5/32 po (4 mm) pour ajuster la vis de friction. Tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la friction, ou dans le sens inverse pour la diminuer.

Friction d'accélération

Ce réglage sert à augmenter ou réduire la force requise pour déplacer le levier de commande sur la plage d'accélération.



- 008008
1. Couverture
 2. Vis de réglage de la friction d'accélération

CARACTÉRISTIQUES ET INFORMATIONS RELATIVES AU RÉ-SEAU *ICON*

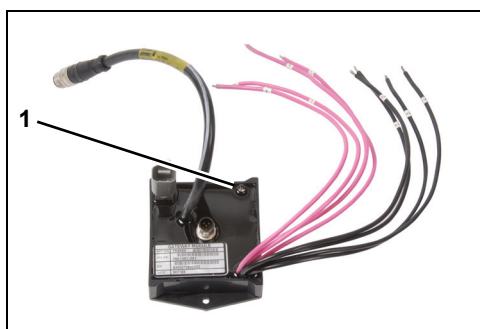
Caractéristiques

Tension d'alimentation (système du bateau)	9 à 18 V c.c.
Tension de fonctionnement (réseau de commande <i>ICON</i>)	5 V c.c.
Commande du moteur	1, 2, 3, 4 ou 5 moteurs hors-bord
Protection contre la polarité inverse	Continue
Fusible, réseau	10 A, type ATO, n° réf. 967545
Fusible, interrupteur principal/à clé	3 A, type ATO, n° réf. 764538
Fusible, module de servocontrôleur électronique	30 A, type mini-fusible, n° réf. 5032630
Fusible, kit de relais d'alimentation d'accessoire	10 A, type mini-fusible, n° réf. 514766
Interface réseau	Exclusive, basée sur la norme NMEA 2000
Plage de température de fonctionnement	-13 °F à 167 °F (-25 °C à 75 °C)
Absorption de courant max. (interrupteur principal/à clé en position ARRÊT)	10 µA

Module de passerelle *ICON*

Le module de passerelle *ICON* fournit des données réseau au réseau NMEA 2000 et aux indicateurs *I-Command*.

Le module est alimenté par le câble d'alimentation réseau. Lorsque la passerelle est alimentée et reçoit des données du réseau, la LED du module de passerelle s'allume.



1. LED sur module de passerelle

007913

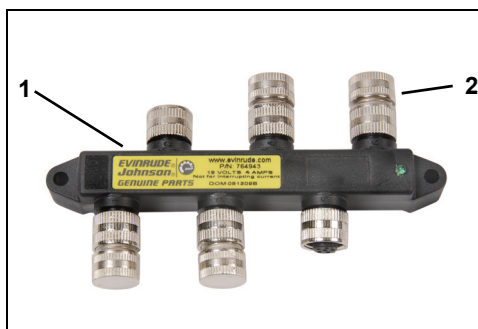
Le module de passerelle assure la surveillance du niveau de carburant pour un maximum de 4 réservoirs lorsqu'il est connecté aux transmetteurs de niveau de carburant.

Concentrateurs réseau *ICON*

Les concentrateurs réseau *ICON* sont utilisés pour brancher les câbles bus aux commandes à distance, au module de passerelle, à l'interrupteur principal/à clé et à d'autres appareils sur le réseau.

Deux concentrateurs DOIVENT être installés dans le réseau *ICON*. Se reporter à **Schéma du système *ICON*** page 18.

Les caches de protection doivent être utilisés pour obturer les connexions inutilisées.

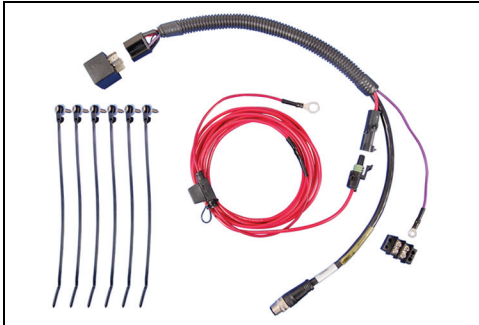


1. Concentrateur réseau *ICON*
2. Cache de protection

007945

Kit de relais d'alimentation d'accessoire

Le kit de relais d'alimentation d'accessoire, n° réf. 765296, doit être utilisé pour assurer l'alimentation des accessoires du bateau qui exigent du B+ commuté. Ce kit est utilisé au lieu du raccordement des accessoires à la borne A de l'interrupteur à clé.



Kit de relais d'alimentation d'accessoire 007940

Nombre de moteurs hors-bord	Numéros d'identification				
	Bâbord	Bâbord Centre	Centre	Tribord Centre	Tribord
5	0	1	2	3	4

Chaque hors-bord est identifié par une fiche d'identification de moteur branchée dans le module ESM.

Lorsque le système *ICON* est activé pour la première fois, il vérifie automatiquement les numéros d'identification de moteur. Pendant cette vérification, les commandes ne répondent pas aux actions du pilote. Prévoir 3 secondes environ par moteur pour cette vérification.

Vérifier le numéro de la fiche d'identification de moteur et s'assurer que cette fiche est posée comme indiqué sur le tableau.

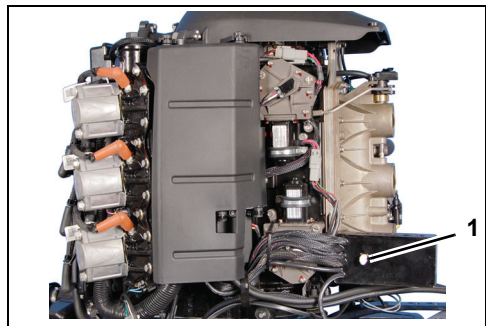
Numéros d'identification de moteur

Les numéros d'identification de moteur sont attribués au module de servocontrôleur électronique (ESM) et au module de gestion de moteur (EMM) de chaque hors-bord. Ils permettent au réseau *ICON* de correctement contrôler les hors-bord.

Remarque : l'attribution des numéros est crucial dans les installations multimoteurs. Les installations monomoteur ne nécessitent normalement pas de modifier l'attribution du numéro d'identification.

Le tableau ci-après répertorie l'attribution typique des numéros d'identification de moteur.

Nombre de moteurs hors-bord	Numéros d'identification				
	Bâbord	Bâbord Centre	Centre	Tribord Centre	Tribord
1	0				
2	0				1
3	0		1		2
4	0	1		2	3



1. Fiche d'identification de moteur 007525

IMPORTANT : Ne pas échanger de modules ESM ni *EMM* entre moteurs hors-bord. Un moteur peut être gravement endommagé en cas de remplacement incorrect du module ESM ou *EMM*.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Q : Le système électronique de changement de vitesse et d'accélération *Evinrude ICON* nécessite-t-il un étalonnage régulier ?

R : Non. En usage normal, aucun étalonnage régulier n'est requis. Cependant, le système DOIT être étalonné si les interventions suivantes sont effectuées :

- Remplacement du mécanisme de changement de vitesse ou d'accélération
- Remplacement du module servo-électronique (ESM)
- Remplacement du capteur de position de l'accélérateur (TPS)
- Dépose/installation de la tringlerie de changement de vitesse
- Dépose/installation du bloc-moteur
- Dépose/installation du boîtier d'engrenages

L'étalonnage du système nécessite d'utiliser le logiciel *Evinrude Diagnostics*, version 4.0 ou ultérieure. S'adresser à un concessionnaire *Evinrude* agréé pour cette procédure importante.

Q : Comment faire cesser de clignoter un témoin à LED de point mort qui clignote ?

R : Vérifier que le cordon d'arrêt d'urgence est en place. Faire passer le levier de commande en position de POINT MORT. Réinitialiser le système *ICON* en plaçant l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ.

Q : La fonction Station Protect ne semble pas fonctionner. Quelle en est la raison ?

R : Cette option doit être activée dans le module de gestion de moteur (*EMM*) du hors-bord. Le concessionnaire doit utiliser le logiciel *Evinrude Diagnostics*, version 4.0 ou ultérieure, pour activer Station Protect.

Q : Mon embarcation n'a qu'un réservoir de carburant. Le module de passerelle peut-il être configuré pour lire les autres niveaux de fluide tels que niveau d'huile ou niveau d'eau ?

R : Non. Le module de passerelle ne peut surveiller que le niveau de carburant. Il ne peut être configuré pour lire d'autres niveaux de fluide. S'adresser à un concessionnaire *Evinrude* agréé pour les capteurs de niveau de fluide proposés en tant qu'accessoires.

DÉPANNAGE

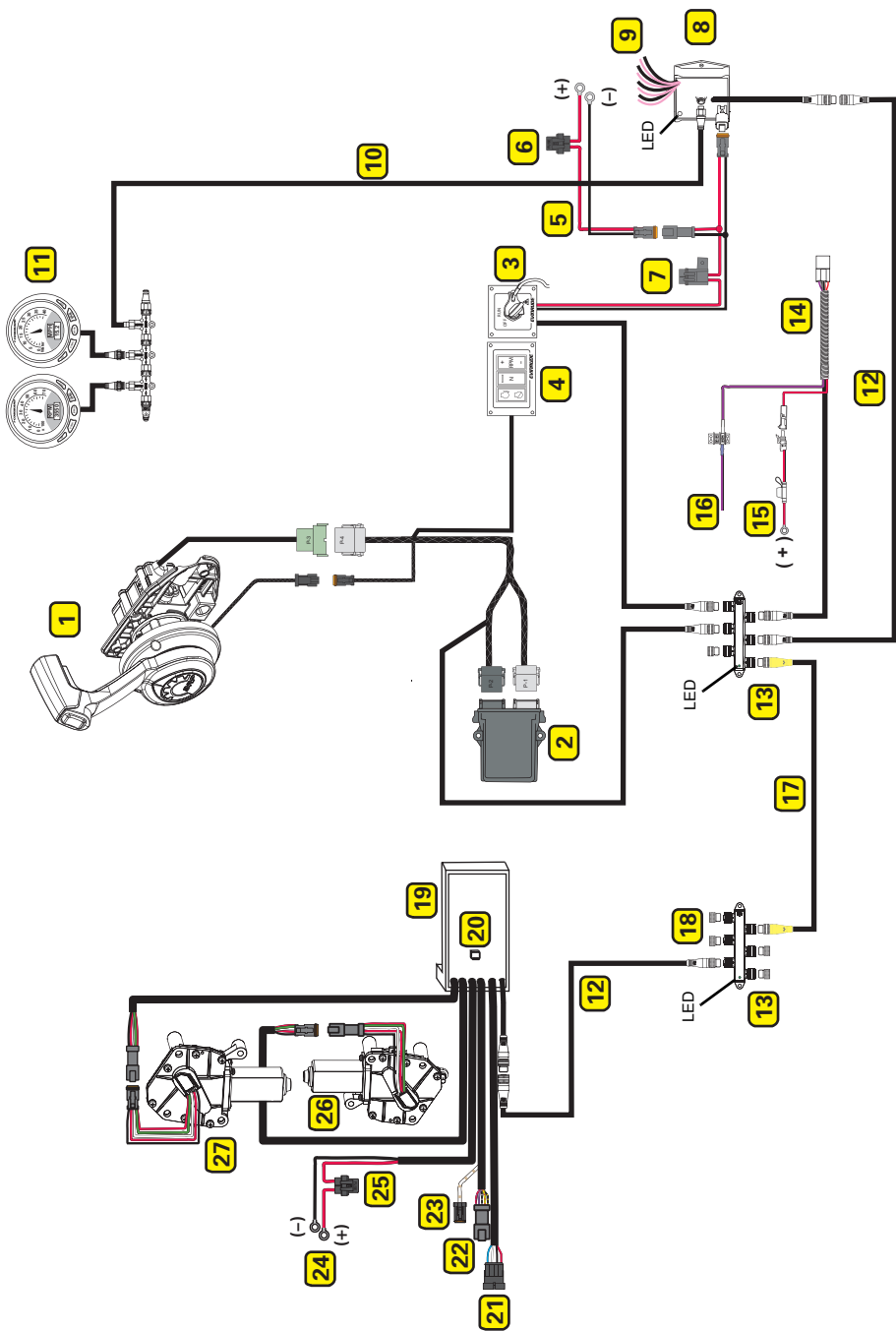
Observation	Cause possible	Marche à suivre
Le système <i>ICON</i> ne se met pas sous tension.	Le fusible 10 A du câble d'alimentation réseau est grillé.	Vérifier le câble et les connecteurs d'alimentation réseau pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
	Le fusible 3 A d'interrupteur principal/à clé/réseau est grillé.	Vérifier le câble de l'interrupteur principal/à clé, le câble de bus de base, tous les connecteurs et prolongateurs du câble de bus pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
Message d'anomalie <i>ICON</i> affiché. Voir aussi Messages d'anomalie <i>ICON</i> , p. 23.	Erreur de communication (anomalie 107) ou mode de sécurité intégrée (anomalie 108). Le fusible 30 A du module ESM est grillé.	Vérifier le câble d'alimentation du module ESM, les câbles des mécanismes et tous les connecteurs pour voir s'ils sont endommagés ou si leur mise à la masse n'est pas court-circuitée.
	Les erreurs ou anomalies de communication (107 ou 111) peuvent être dues à une faible tension de batterie.	Vérifier l'état des batteries, leurs connexions et/ou leurs interrupteurs. Vérifier toutes les connexions réseau entre la commande, le module ESM et le module <i>EMM</i> du moteur hors-bord.
On ne peut pas arrêter le(s) moteur(s) hors-bord à l'aide de l'interrupteur MARCHÉ/ARRÉT.	Un logiciel de gestion de moteur compatible avec <i>ICON</i> doit être installé dans le module de gestion de moteur (<i>EMM</i>) des moteurs hors-bord.	Si ce problème s'est produit après l'installation d'un kit de conversion <i>ICON</i> , un concessionnaire <i>Evinrude</i> agréé doit installer le logiciel de gestion de moteur mis à jour.
Il est impossible de corriger l'assiette du moteur hors-bord et/ou de le lever ou abaisser.	L'interrupteur principal/à clé doit être en position MARCHÉ.	Placer l'interrupteur principal/à clé en position MARCHÉ.
	Un logiciel de gestion de moteur compatible avec <i>ICON</i> doit être installé dans le module de gestion de moteur (<i>EMM</i>) des moteurs hors-bord.	Si ce problème s'est produit après l'installation d'un kit de conversion <i>ICON</i> , un concessionnaire <i>Evinrude</i> agréé doit installer le logiciel de gestion de moteur mis à jour.
Le réseau NMEA 2000/ les instruments du système <i>I-Command</i> sont HORS TENSION.	Le module de passerelle n'est pas sous tension.	Vérifier que la LED du module de passerelle est allumée. Vérifier le câble d'alimentation reliant l'interrupteur principal/à clé au module de passerelle et ses connexions.
	Le câble de bus NMEA 2000 n'est pas raccordé ou est endommagé.	Vérifier les connecteurs du câble de bus NMEA 2000.
La LED du module de passerelle clignote.	Le module de passerelle ne reçoit pas de données du réseau de commande <i>ICON</i> .	Vérifier les connexions réseau reliant la passerelle au concentrateur réseau <i>ICON</i> et le câble de bus de base.

MESSAGES D'ANOMALIE ICON

Message d'anomalie affiché sur l'indicateur I-Command	Marche à suivre
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 107, s'adresser au concessionnaire.	Erreur de communication Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 108, s'adresser au concessionnaire.	Mode à sécurité intégrée du système <i>ICON</i> Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 109, voir Guide d'utilisation.	Panne matérielle de la commande Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 111, s'adresser au concessionnaire.	Anomalie de communication de l'ESM Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 149, s'adresser au concessionnaire.	Panne du capteur du mécanisme d'accélération Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 150, voir Guide d'utilisation.	Panne de mouvement du mécanisme d'accélération Réduction de régime (voir <i>S.A.F.E.</i> dans le guide de l'opérateur du moteur hors-bord) s'il est impossible de faire passer l'accélérateur en position fermée. Faire passer le levier de commande en position de POINT MORT. Arrêter le moteur hors-bord. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. Vérifier la tringlerie de papillon pour voir si elle est obstruée Rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Réduction de régime, anomalie <i>ICON</i> 151, s'adresser au concessionnaire.	Panne du capteur du mécanisme de changement de vitesse Arrêt <i>ICON</i> - Le système <i>ICON</i> passe en ralenti au point mort si possible. Demander de l'aide pour rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.
Anomalie <i>ICON</i> 152, voir Guide d'utilisation.	Panne de mouvement du mécanisme de changement de vitesse La commande de sens de marche ne peut pas passer en MARCHÉ AVANT ou MARCHÉ ARRIÈRE. <ul style="list-style-type: none"> • Moteur hors-bord arrêté : NE PAS faire passer les moteurs en marche avant ou en marche arrière alors qu'ils sont arrêtés. Mettre le moteur en prise UNIQUEMENT lorsqu'ils tournent. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. • Moteur hors-bord en marche : Faire passer le levier de commande en position de POINT MORT. Arrêter le moteur hors-bord. Placer l'interrupteur principal/à clé en position ARRÊT puis le ramener en position MARCHÉ pour réinitialiser le système. Vérifier la tringlerie de commande de sens de marche pour voir si elle est obstruée. Si les résultats ne sont pas corrects, rentrer au port. S'adresser au concessionnaire.

SCHÉMA DU SYSTÈME /CON

Article	Description	Article	Description
1	Commande à distance /CON encastrée montée sur le côté	15	Vers borne positive (+) d'une source 12 V
2	Module de commande	16	Vers accessoires
3	Interrupteur principal/à clé	17	Câble de bus de base
4	Panneau d'interrupteurs, marche/arrêt, point mort, régime	18	Caches de protection
5	Câble d'alimentation réseau, vers batterie principale (12 V)	19	Module de servocontrôleur électronique (ESM)
6	Fusible, réseau principal - 10 A	20	Fiche d'identification de moteur
7	Fusible, interrupteur principal/à clé - 3 A	21	Vers le connecteur CANbus de moteur
8	Module de passerelle /CON	22	Vers le connecteur d'interrupteur à clé de moteur
9	Vers transmetteur(s) de réservoir de carburant	23	Vers le connecteur de correction d'assiette / relevage de moteur
10	Vers réseau NMEA 2000 / instruments	24	Vers le solénoïde de moteur
11	Réseau NMEA 2000/instruments	25	Fusible, ESM - 30 A
12	Câble de bus, prolongateur	26	Commande de sens de marche
13	Concentrateur réseau /CON	27	Commande de papillon
14	Kit de relais d'alimentation d'accessoire		



GARANTIE DU PRODUIT

BRP US Inc.* (« BRP ») garantit ses pièces d'origine et accessoires (« Produit ») *Evinrude®/Johnson®* vendus par les concessionnaires *Evinrude* ou *Johnson* autorisés dans les cinquante États des États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et sous les conditions décrites ci-après. Cette garantie limitée ne s'applique pas aux produits ne portant pas les marques de commerce *Evinrude* ou *Johnson* produits par d'autres fabricants. Cette garantie limitée ne bénéficie qu'à l'acheteur initial au détail (« Acheteur ») et ne peut être transférée ultérieurement à aucun autre propriétaire. Cette garantie ne s'applique qu'aux produits achetés à l'état neuf chez un concessionnaire autorisé à distribuer les Produits dans le pays où la vente a eu lieu (« Concessionnaire »).

Les hélices en aluminium, en plastique et en acier inoxydable, les câbles de commande *Snap-In™* et les réservoirs de carburant *DuraTank™* sont garantis pendant TRENTE SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date d'achat, à partir du 1er juillet 2006.

Les systèmes de commande du moteur *ICON™* et leurs composants sont garantis pendant TRENTE SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date d'achat s'il s'agit d'un usage de loisir, ou DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS s'il s'agit d'un usage commercial.

Les blocs-moteurs sont garantis pour une période de SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat. Tous les autres Produits sont garantis pour une période de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat.

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie : (a) l'usure normale ; (b) l'entretien régulier, y compris, entre autres, les réglages, les vidanges d'huile, l'entretien des pompes à eau, celui des carburateurs, les remplacements de bougies, etc. ; (c) les altérations subies par l'esthétique ou la peinture du produit par suite de son exposition aux intempéries ; ou (d) les dégâts causés par : une installation, un entretien, un hivernage et/ou un remisage incorrects ou inexistant, ainsi que par le non-respect des directives et recommandations du Guide de l'opérateur ; la dépose de pièces, les réparations, les révisions, les opérations d'entretien ou les modifications incorrectes ; l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ni agréés par BRP et qui sont incompatibles avec le produit ou susceptibles de nuire à son fonctionnement, à ses performances ou à sa durabilité ; les réparations effectuées par une personne autre qu'un concessionnaire agréé, y compris l'acheteur ; le mauvais usage, l'utilisation anormale, la négligence, l'utilisation pour la course, un emploi inadéquat, en contradiction avec le Guide de l'opérateur ; un facteur extérieur, un accident, une immersion, une infiltration d'eau, un incendie, un vol, le vandalisme ou une catastrophe naturelle ; l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (voir le Guide de l'opérateur) ; la rouille ou la corrosion ; l'obstruction du circuit de refroidissement par un corps étranger.

L'intégralité de cette garantie sera annulée dans les cas suivants : (a) le produit a été altéré ou modifié d'une façon qui nuit à son fonctionnement, à ses performances ou à sa durabilité, ou s'il l'a été dans le but de modifier l'usage pour lequel il est conçu ; (b) le produit est ou a été utilisé pour la course ou toute autre compétition à un moment quelconque.

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU USAGES PARTICULIERS SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU DIRECTS OU AUTRES DOMMAGES DE TOUTE SORTE NE SONT PAS COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE Y COMPRIS, MAIS NON LIMITÉ À : les frais de carburant, les coûts de transport du Produit au Concessionnaire, le démontage du Produit d'un bateau et sa réinstallation, le temps de transport d'un mécanicien, les frais de sortie et de mise à l'eau, les frais de marina, de remorquage, d'entreposage, de téléphone et d'interurbain, y compris de cellulaire, de télécopie ou de télégramme, les coûts de location d'un Produit ou d'un bateau de remplacement durant les réparations ou l'entretien sous garantie ou le temps d'arrêt, les frais de taxi, de déplacement, d'hébergement, de dommages à des biens personnels ou leur perte, les inconvénients, les assurances, le remboursement d'un prêt, les pertes de temps, de revenu, de bénéfices ou de profits, de jouissance ou d'usage du Produit.

LES EXONÉRATIONS, LIMITES DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU RÉSULTANTS, AINSI QUE D'AUTRES EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS DONT ON PEUT SE PRÉVALOIR SELON LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE.

L'acheteur doit apporter le Produit, y compris toute pièce défectueuse, et une preuve de l'achat du produit (original de la facture) au concessionnaire rapidement après l'apparition du défaut et, dans tous les cas, dans les limites de validité de la garantie. L'acheteur doit signer le bon de travail relatif à la réparation avant le début de celle-ci afin de valider la couverture de la garantie et doit accorder à BRP/au concessionnaire un délai raisonnable pour réparer ou remplacer la pièce défectueuse. Toutes les pièces remplacées deviennent la propriété de BRP.

Les obligations de BRP au titre de cette garantie se limitent, à sa seule discrétion, à la réparation ou au remplacement des pièces du produit qui, selon son jugement, présentent des défauts de matière ou de fabrication. La réparation ou le remplacement de pièces sera effectué gratuitement pièces et main-d'œuvre chez tout concessionnaire agréé. Aucune réclamation pour violation de la garantie ne constituera un motif d'annulation ou de résiliation de la vente du produit à l'acheteur. BRP se réserve le droit d'améliorer, de modifier ou de remplacer ses produits sans aucune obligation de modifier tout produit déjà fabriqué. S'il s'avère nécessaire d'effectuer une réparation dans le cadre de la garantie hors des États-Unis ou du Canada, l'acheteur devra prendre à sa charge tous les frais supplémentaires occasionnés par ladite réparation, y compris, entre autres, le transport, l'assurance, les taxes, les redevances, les droits d'importation et tous les frais perçus par les gouvernements, États, collectivités territoriales et agences.

Aucun distributeur, concessionnaire ni toute autre personne n'est habilité à faire une déclaration, représentation ou garantie concernant le produit qui va au-delà des termes de cette garantie limitée et ne sera pas opposable à BRP. BRP se réserve le droit de modifier cette garantie à tout moment, attendu que lesdites modifications n'affecteront pas les conditions de garantie applicables aux produits vendus tant que cette garantie est en vigueur. Pour toute aide, prière de communiquer avec le Service à la clientèle de BRP US Inc., P.O. Box 597, 10101 Science Drive, Sturtevant, WI 53177 U.S.A., 1-847-689-7090 ou visiter www.brp.com.

Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux produits achetés à l'état neuf chez un distributeur ou concessionnaire autorisé à distribuer les Produits dans le pays où la vente a eu lieu.

Les Produits achetés dans un but d'usage commercial ou faisant l'objet d'un tel usage pendant la période de garantie sont garantis pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS à compter de la date de l'achat. Le Produit est à usage commercial lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'une activité générant un revenu pendant une partie quelconque de la période de garantie. Le Produit est également considéré comme étant à usage commercial lorsque, en tout point de la période de garantie, il est installé sur un bateau doté d'un marquage commercial ou immatriculé pour un usage commercial.

S'il s'avère nécessaire d'effectuer une réparation dans le cadre de la garantie hors du pays où la vente initiale a eu lieu, l'acheteur devra prendre à sa charge tous les frais occasionnés par ladite réparation dépassant les frais en usage dans le pays où a eu lieu la vente ou venant s'y ajouter, tels que, entre autres, le transport, l'assurance, les taxes, les redevances, les droits d'importation et tous les autres frais perçus par les gouvernements, états, collectivités territoriales et agences.

Pour toute aide, prière de communiquer avec le Service à la clientèle de BRP US Inc., P.O. Box 597, 10101 Science Drive, Sturtevant, WI 53177 U.S.A., 1-847-689-7090, ou avec la filiale de BRP Inc. sur le territoire de laquelle le Produit a été vendu au détail à l'acheteur.

Aucune autre modification, explicite ou implicite, ne sera apportée à la Garantie limitée.

* Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs.
® indique une marque déposée de Bombardier Recreational Products Inc. ou de ses filiales.
© 2009 BRP US Inc. Tous droits réservés.
En vigueur à partir du 1er juillet 2009.

INDEX

C

- Câble d'alimentation réseau 16, 18
- Câble de bus de base 18
- Câble de bus, prolongateur 18
- Caches de protection 13
- Caractéristiques 13
 - Caractéristiques et informations relatives au réseau ICON 13
- Commande de papillon 18
- Concentrateur réseau ICON 13, 18
- Cordon d'arrêt d'urgence 6

D

- Dépannage 16

E

- Erreurs et anomalies de communication 17
- Étalonnage régulier 15

F

- Fiche d'identification de moteur 14, 18
- Fonctionnement 5
- Friction d'accélération 12
- Fusible 13, 16, 18

G

- Garantie du produit 20

I

- Interrupteur de régime 10, 12
- Interrupteur des gaz au point mort 10
- Interrupteur principal/à clé 7, 15

K

- Kit de relais d'alimentation d'accessoire 14

L

- Logiciel Evinrude Diagnostics 15
- Luminosité des indicateurs LED/rétro-éclairage de l'indicateur 12

M

- Messages d'anomalie ICON 16
- Mode de sécurité intégrée 17
- Module de gestion de moteur (EMM) 10, 15
- Module de passerelle 15, 16
 - Module de passerelle ICON 13, 18

N

- Notes 23
- Numéros d'identification de moteur 14

P

- Panne de mouvement du mécanisme d'accélération 17
- Panne de mouvement du mécanisme de changement de vitesse 17
- Panne du capteur du mécanisme d'accélération 17
- Panne du capteur du mécanisme de changement de vitesse 17
- Panne matérielle de la commande 17
- Point mort 9

Q

- Questions fréquentes 15

R

- Réseau NMEA 2000/instruments 18

S

- Schéma du système ICON 17
- Sélection de poste 7

T

- Témoin à LED de point mort 7, 9, 15



